

La Croix des Couloirs

Haut-Jura Saint-Claude



Cascade du Moulin d'Aval (PNRHJ / Nina Verjus)



Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 3 h

Longueur : 7.9 km

Dénivelé positif : 479 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Des Bouchoux à la cascade du Moulin par la Croix des Couloirs, cette balade est une invitation au voyage des sens dans la haute vallée du Tacon où tout n'est que sons, paysages et lumières.

Le prioré (ou prieuré) de Cuttura fut créé en 1190 sur la rive droite du Tacon, en contrebas du village, par les seigneurs de Chatillon-en-Michaille, commune située dans l'Ain à 30 km. Ce prioré fut cédé en 1231 à l'Abbaye de Saint-Claude.

En 1639, le prieuré et le village des Bouchoux (situé sur l'actuel hameau des Petits Bouchoux) sont détruits par le feu. Le prieuré est reconstruit au même endroit, mais le village est déplacé sur l'éperon qui domine la vallée du Tacon ; à l'emplacement actuel du village des Bouchoux.

Itinéraire

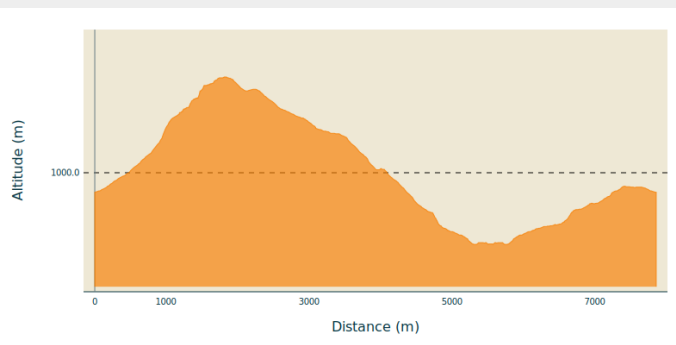
Départ : A proximité du bar épicerie, Les Bouchoux

Arrivée : A proximité du bar épicerie, Les Bouchoux

Balisage : — PR® (Promenades et Randonnées)

Communes : 1. Les Bouchoux
2. La Pesse

Profil altimétrique



Depuis **LES BOUCHOUX**, départ des randonnées, au pied du village à proximité du bar/épicerie, l'itinéraire (balisage jaune rouge) monte à droite la petite route parallèle à la D25E1 jusqu'à **BONNEVILLE**.

1. Le chemin des Couloirs monte à droite et passe devant un réservoir. Avant une étable, grimper à gauche par un sentier étroit et gagner une forêt. Le chemin débouche sur une crête rocheuse (prudence !). Suivre la ligne de crête jusqu'à **LA CROIX DES COULOIRS**. Par la crête, rejoindre le **COULOIR GUICHARD** (ancien tremplin de saut à ski), direction **LA CROCHERE**. Prendre au nord (balisage jaune) et, à travers pâturages et pré-bois, gagner la D25 à **LA CROCHÈRE**.
2. Traverser la route sur la gauche puis rejoindre à droite **SUR L'ENVERSY** par un sentier herbeux. Le sentier longe une barrière et trouve un chemin empierré (carrières sous les falaises de la Crochère). Par un lacet, rejoindre la route à Borion.
3. Traverser la route pour aller aux **Petits Bouchoux**.
4. Descendre sur 150 m par une route à droite. Bifurquer encore à droite pour suivre un chemin en rive droite du Tacon.
5. Traverser le torrent (passerelle), remonter sur 100 m un sentier à **MOULIN D'AVAIL**. Descendre au pied de la **CASCADE DU MOULIN** par le sentier aménagé. Remonter par le même itinéraire.
6. Depuis **LES PETITS BOUCHOUX**, partir tout droit jusqu' au village des BOUCHOUX en laissant Petite Combe à gauche.

Traverser la place et le village pour redescendre à votre point de départ.

Sur votre route...



Point de vue de la croix des couloirs (A)

Le Circaète Jean-le-Blanc (C)

Eglise des Bouchoux (E)

Sentier de découverte "Sur les pas d'Ulysse" (G)

L'Aigle Royal (B)

Cascade du moulin d'Aval (D)

Site sonore de la place du village des Bouchoux (F)

Toutes les informations pratiques

Recommandations

Soyez vigilant, chemin de crête dangereux, pensez à vous munir de chaussures adaptées.

Comment venir ?

Parking conseillé

à proximité du bar épicerie des Bouchoux

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB CORNICHES CALCAIRES - LE MERDASSON

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de Merdasson sur les communes de Coiserette, Les Moussières, Les Bouchoux et la Pesse.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Haut-Jura Saint-Claude

3 place de l'Abbaye, 39200 Saint-Claude

Tel : +33 (0)3 84 45 34 24

<https://www.haut-jura-saint-claude.com/>



Sur votre route...



Point de vue de la croix des couloirs (A)

La croix des couloirs symbolise pour certains un trait d'union entre le village des Bouchoux et celui de la Pesse, qui faisait autrefois partie de la communauté des Bouchoux.

Depuis ce panorama, la vue porte sur les Monts Jura à l'est, et sur le village des Bouchoux à l'ouest. Il est érigé sur une moraine perpendiculaire à la combe du Tacon, situation stratégique pour gagner en ensoleillement. Cette configuration de site enchâssé dans la vallée, semble participer à la qualité acoustique exceptionnelle de la place du village.

Crédit : PNRHJ / Nina Verjus



L'Aigle Royal (B)

Grand rapace mythique, l'Aigle royal survole de nouveau le Jura depuis les années 2000. D'abord limité à la Réserve Naturelle Nationale de la Haute-Chaine du Jura, son aire de répartition s'étend lentement vers l'ouest et le nord.

Son envergure est impressionnante, plus de 2 mètres, soit 1,5 fois plus grand qu'une buse. Ces ailes rectangulaires à l'extrémité « digitée » permettent de l'identifier avec un peu d'habitude.

Crédit : PNRHJ / Léo Poudré



Le Circaète jean-le-blanc (C)

Le régime alimentaire du circaète est composé de reptiles, notamment de serpents. Pour les repérer, cet oiseau plane lentement, avant de fondre sur sa proie. Il n'est pas immunisé contre le venin, mais en général, sa vitesse d'attaque lui évite les morsures. Au cas où cela ne suffirait pas, le circaète est protégé par des écailles épaisses recouvrant ses pattes et par un épais duvet sur les cuisses et le ventre.

Crédit : PNRHJ / Claude Nardin



Cascade du moulin d'Aval (D)

Le Tacon franchit là une barre calcaire en une belle cascade s'écoulant en toute intimité dans un cirque rocheux. Autrefois, ce site hydraulique servait à animer un moulin en amont de la cascade, à présent disparu. Le site de la cascade du moulin d'Aval (ou moulin Dalloz) est classé depuis 1961 à l'inventaire du paysage.

Crédit : PNRHJ / Nina Verjus

Eglise des Bouchoux (E)

L'église primitive de la paroisse des Bouchoux était située au lieu-dit au Reculet. Détruite au 15^e siècle, elle fut reconstruite dans le quartier de Bonneville, son emplacement actuel. Le portail d'entrée de la nef en plein-centre, avec moulures sur bases prismatiques à décor de cordons, est daté du 16^{ème} ou du 17^{ème} siècle. L'église actuelle fut construite en 1718.

Ne pas manquer les inscriptions au-dessus de l'entrée !



Site sonore de la place du village des Bouchoux (F)

Au cœur de la vallée du Tacon, sur un promontoire avancé, et entourée par l'église, la mairie et les maisons d'habitations, la place du village des Bouchoux forme une petite enceinte acoustique de grande qualité. La configuration de la place peut accueillir des manifestations culturelles nécessitant peu d'amplification, ce qui confère au lieu un caractère intimiste.

Crédit : PNRHJ / Julien Barlet



Sentier de découverte "Sur les pas d'Ulysse" (G)

Le sentier, depuis le village des Bouchoux jusqu'à la cascade du moulin Dalloz, invite à partir à la découverte du monde paysan d'autrefois. Il met en scène Ulysse, un homme paisible qui aime la vie dans son moulin, au bord du Tacon, au dessus de la cascade. Il vous y amène avec Flocon, son mulet.

Crédit : PNRHJ